

Article 21 du Règlement

La semaine dernière, la Garde côtière a annoncé que le poste de gardien de phare dans l'île Saturna serait éliminé trois mois plus tôt que prévu. Chose encore plus scandaleuse, cette mesure devait entrer en vigueur 11 jours avant la première réunion publique sur le rapport de la Commission Leblond. Malheureusement, elle a reconnu son erreur et révoqué cette mesure.

J'espère qu'il n'est pas trop tard pour faire comprendre une fois encore au ministre des Transports que l'opposition à ce changement est quasiment unanime. J'invite donc le ministre à se rendre à Campbell River le 29 octobre pour entendre ce que les citoyens de cette localité ont à dire au sujet de l'automatisation et de la suppression des gardiens de phare.

Le ministre des Transports s'est trop longtemps dissimulé à propos de cette question. Qu'il vienne en Colombie-Britannique entendre de première main ce que la population en pense.

* * *

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE

HOMMAGE AU PREMIER MINISTRE

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, permettez-moi de vous faire part de mon sentiment de fierté face aux initiateurs de ce succès qu'est l'entente de principe sur le libre-échange avec les États-Unis. Nous avons franchi une première étape qui est une étape importante et significative. Le premier ministre du Canada, l'honorable Brian Mulroney, a été la source d'une nouvelle page d'histoire. Il a prouvé que sur le plan commercial les frontières ne résistent pas à la volonté des peuples d'ouvrir leurs horizons et leurs possibilités. En signant un accord de libre-échange avec le premier commerçant au monde, nous approchons de la première place.

Le trait d'union qui est à s'établir avec le Mexique et les 600 millions de Latino-Américains à partir du Sud des États-Unis va nous permettre à mon avis dans quelques années de négocier et d'établir des accords particuliers avec cet immense marché que nous retrouvons en Amérique.

Les conservateurs à Ottawa ont compris, monsieur le Président, que le rôle d'un gouvernement est d'administrer, de légiférer, de diriger, de prévenir et de prévoir. Merci, monsieur Mulroney, pour ce geste courageux, audacieux, réfléchi et stratégique.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

DOMINION (N.-É.)—LA MENACE DE FERMER LE BUREAU DE POSTE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, j'ai assisté hier soir à une réunion avec le maire et les membres du conseil municipal de Dominion pour discuter de l'avenir du bureau de poste de cette petite localité rurale du Cap-Breton. Il est clair que la Société des postes veut changer le système de livraison du courrier dans cette localité et se débarrasser d'un personnel de postiers à temps plein.

Le zèle que met Postes Canada à fermer ce petit bureau de poste rural n'est surpassé que par la façon dont elle semble bâcler ses consultations et ses communications avec la population de Dominion. Les autorités municipales veulent discuter immédiatement avec des cadres supérieurs de la Société afin de connaître les critères en fonction desquels on a décidé de fermer ce bureau de poste, et les solutions de rechange que la Société envisage activement. Ils veulent aussi connaître la date officielle où la période d'avis débute et savoir si le service de livraison du courrier à domicile sera maintenu. Essentiellement, les habitants et les représentants de la ville de Dominion désirent que leur bureau de poste reste ouvert et ce, toute l'année. Ils n'apprécient guère la manière mesquine et arrogante dont ils ont été traités par la Société canadienne des postes et le cabinet du ministre.

* * *

● (1415)

L'AIDE EXTÉRIEURE

L'EFFET POSSIBLE DE L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, l'un des avantages oubliés du libre-échange, réside dans ce qu'en retirera le Tiers-Monde. Un Canada avec une économie forte est un Canada assez fort pour aider les pays sous-développés. Un Canada qui possède juste assez de ressources pour lui-même ne peut pas partager avec les pays du Tiers-Monde.

Seul un Canada dont le commerce suffit à produire plus de richesses qu'il n'en faut pour assurer la subsistance de 25 millions de personnes peut venir en aide aux autres.

Pensons également que le libre-échange ne se limitera pas à l'accord canado-américain. Le libre-échange constitue le meilleur programme d'aide que les pays industrialisés peuvent offrir au Tiers-monde. Qu'est-ce qui peut stimuler le développement d'un pays s'il ne trouve pas de marchés pour ses produits?

Si le Canada et le monde industrialisé ouvrent leurs marchés aux pays en voie de développement, ils feront plus pour les aider qu'ils ne l'ont fait avec tous les programmes d'aide mis en oeuvre à ce jour.

* * *

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE COÛT DE L'ENTRETIEN ROUTIER EN HIVER—ON PRÉCONISE L'UTILISATION D'AUTRES SUBSTANCES QUE LE SEL

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, selon un jugement rendu par la Cour suprême hier, les gouvernements peuvent être tenus responsables des dommages de l'ordre de millions de dollars provoqués par l'utilisation du sel sur les routes. La justice reconnaît donc les effets coûteux du sel sur nos voitures, nos terres agricoles, nos rues et nos immeubles, en raison de la corrosion, et ses conséquences néfastes sur les sols, les poissons et les animaux sauvages. Le ministre de l'Environnement (M. McMillan) admet lui-même que le sel a des effets nuisibles sur l'environnement.